

ENDODONTIE

Les Programmes d'entraînement en spécialité dentaire procéderont à une évaluation détaillée des titres professionnels; cet exercice fera partie du processus d'admission. Les listes de contrôle suivantes sont des guides pour aider les demandeurs potentiels à évaluer leur éligibilité à l'admission et doivent être soumises en même temps que le formulaire de demande. Tel que mentionné précédemment, pour plus d'information concernant les programmes canadiens de spécialité consultez le site WEB de la Commission d'agrément dentaire du Canada.

1. Le programme de spécialité d'où le demandeur a obtenu son diplôme est situé dans une Faculté/Collège/École de médecine dentaire, lequel/laquelle est situé(e) dans une université sanctionnée par le gouvernement pour décerner des diplômes.
2. Tous les demandeurs qui font une demande en Endodontie doivent posséder un DDS/DMD ou l'équivalent.
3. Le programme de spécialité du demandeur s'échelonne sur un minimum de 2 années académiques consécutives (minimum de 22 mois).
4. Le programme de spécialité du demandeur contenait des énoncés d'objectifs/de résultats paraissent, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, comparables à ceux d'un programme canadien.
5. Les horaires du programme de spécialité du demandeur définissent clairement la portion didactique et la portion clinique et paraissent, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, comparables à ceux d'un programme canadien..
6. Les plans de cours du programme de spécialité du demandeur définissent clairement les objectifs des cours, les contenus et les méthodes d'évaluation.
7. Les méthodes d'enseignement et les activités d'apprentissage (incluant les patients à soigner) sont paraissent, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, comparables à ceux d'un programme canadien.
8. L'enseignement des sciences de base et des sciences cliniques doit être intégré et de niveau et paraissent, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, comparables à ceux d'un programme canadien dans tous les domaines suivants :
- Anatomie des tissus mous et des tissus durs de la tête et du cou avec une emphase particulière sur les dents et leurs tissus de soutien;
 - Embryologie, histologie et physiologie du complexe pulpaire/radiculaire ; écologie microbienne de la flore buccale et aspect microbiologique des caries, maladies pulpaires et périradiculaires;
 - Processus infectieux et immunologiques en santé et maladie buccale;
 - Physiopathologie des maladies du complexe pulpaire/périradiculaire et douleur orofaciale ;
 - Mécanismes d'inflammation et de guérison avec emphase sur le complexe pulpaire/périradiculaire/parodontal;
 - Médecine buccale et pathologie buccale reliées au diagnostic différentiel et à la prise en charge de conditions cliniques qui pourraient requérir ou être confondues avec un traitement endodontique;
 - Agents pharmacothérapeutiques utilisés dans la prise en charge de maladies systémiques qui pourraient avoir une influence sur la prise en charge de patients requérant un traitement endodontique;

- Mécanismes, interactions et effets des médicaments dans la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies pulpaires et périradiculaire ;
- Principes de biostatistique, conception de projets de recherche, méthodologie de la recherche, rédaction scientifique, évaluation critique de la littérature; et
- Sciences des biomatériaux pertinents à l'Endodontie.

9. Le contenu du programme du demandeur tel que détaillé dans les descriptions de cours est paraît, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, compatible avec l'étendue et la profondeur d'un programme canadien, ce qui inclut que les diplômés sont compétents à :
- faire la cueillette, organiser, analyser et interpréter les données obtenues de l'histoire médicale et dentaire et en faire l'évaluation clinique pour déterminer leur influence sur le traitement endodontique du patient;
 - effectuer des test et des examens cliniques et évaluer la portée des données dans le diagnostic différentiel des conditions cliniques découlant de lésion ou maladie de la pulpe et des tissus périradiculaires;
 - prendre, développer et interpréter des radiographies et/ou prendre et interpréter des images numériques;
 - faire une interprétation différentielle entre une lésion et les structures anatomiques normales au moyen de radiographies ou d'images numériques
 - formuler un diagnostic, un pronostic et un plan de traitement pour des conditions qui nécessitent un traitement endodontique ou d'autres options de traitement en faveur de la santé buccale totale du patient, requérant information/consultation avec d'autres cliniciens ;
 - fournir un traitement d'urgence approprié pour soulager la douleur et éliminer l'infection et/ou l'inflammations d'origine odontogène ;
 - reconnaître et prendre en charge, ou prévenir, la douleur odontogène et l'anxiété qui l'accompagne à l'aide de moyens physique, chimique et psychologique ;
 - fournir un traitement endodontique non-chirurgical ou chirurgical et un retraitement ;
 - évaluer les résultats du traitement endodontique et déterminer si une évaluation/traitement additionnel(le) est nécessaire ;
 - fournir une thérapie pulpaire vivante incluant la préservation de la vitalité pulpaire lorsque cliniquement indiqué ;
 - Effectuer des procédures de fermeture apicale ;
 - Évaluer, diagnostiquer et prendre en charge les traumatismes aux dents.

10. Le programme de spécialité du demandeur possède des processus qui permettent d'évaluer la compétence des étudiants et d'assurer qu'ils rencontrent les objectifs et les résultats énoncés.

11. Le contenu du curriculum doit se situer à un niveau avancé et paraît, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, comparable à celui d'un programme canadien de cycle supérieur.

12. Le programme de spécialité du demandeur fournit, en clinique, suffisamment d'expérience auprès des patients pour atteindre une compétence de niveau moderne en Endodontie.

Je comprends et accepte le fait qu'il n'y ait qu'un nombre limité de places dans les Programmes d'évaluation et d'entraînement en spécialité dentaire et que d'être accepté dans un de ces Programmes n'est pas garanti. De plus je comprends et accepte que ma perception et mon appréciation personnelles à l'égard de la comparaison que j'ai faite entre mon programme de spécialité et un programme canadien de spécialité agréé ne constituent pas en soi une détermination officielle d'équivalence entre les deux programmes. Cette détermination sera faite après que j'aurai passé avec succès l'Examen des connaissances communes à toutes les spécialités dentaires et l'Évaluation des Programmes d'entraînement en spécialité dentaire.

Signature du demandeur

Date